

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

PRÉSENTER UN PASSE-TEMPS ET EN DISCUTER – COURS 3

FRE-3103-1

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	4
La composition de l'épreuve	4
Les outils de collecte de données.....	5
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement.....	5
Le seuil de réussite.....	6
La reprise	6
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et bien-être • Médias Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • S'informer • Informer • S'exprimer	Programme d'études • Français, langue seconde Cours • Présenter un passe-temps et en discuter
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 • Interagir en français Compétence disciplinaire 3 • Produire des textes variés en français (à l'oral)	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Éléments de la langue orale • Lexique • Variétés de langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication Critères d'évaluation de la compétence 3 3.1 Cohérence du texte 3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Livrer un message cohérent et adapté aux interventions de l'interlocuteur

1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire simple qui est juste et approprié

3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des éléments de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte

3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire simple qui est juste et approprié

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 60 %

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'oral) » : 40 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de 3^e secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 3^e secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Interagir en français » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) ».

Durée totale : à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée recommandée : 10 minutes pour la préparation et 3 minutes pour l'échange verbal

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

Durée recommandée : 15 minutes pour la préparation et 3 minutes pour l'exposé oral

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

La tâche est à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve. Elle doit permettre à l'adulte de démontrer sa capacité à communiquer efficacement avec son interlocuteur et à appliquer les conventions linguistiques et de la communication. Pour établir l'ampleur de la tâche, la personne qui conçoit l'épreuve s'appuie sur l'exemple ci-dessous :

Exemple de tâche

Lors de la séance d'évaluation, l'adulte choisit un sujet portant sur une activité ou un passe-temps qu'il connaît bien. Il participe à un échange verbal spontané d'environ 3 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant pour partager son expérience personnelle et s'enquérir de celle de son interlocuteur.

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

La tâche est à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve. Elle doit permettre à l'adulte de démontrer sa capacité à assurer la cohérence du texte et à appliquer les conventions linguistiques et de la communication. Pour établir l'ampleur de la tâche, la personne qui conçoit l'épreuve s'appuie sur l'exemple ci-dessous :

Exemple de tâche

Pour se préparer à l'épreuve, l'adulte choisit une activité qui le passionne. Ce peut être l'activité dont il a été question lors de l'interaction ou une autre. Il collige de l'information sur le sujet choisi en se basant sur son expérience personnelle et, s'il le désire, en consultant diverses ressources disponibles à son centre ou à l'extérieur de son centre pour se constituer un aide-mémoire qu'il pourra utiliser lors de son exposé. L'aide-mémoire ne doit pas faire l'objet de commentaires ou d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant.

Lors de la séance d'évaluation, l'adulte prend quelques minutes pour réviser son aide-mémoire et présente un exposé oral d'environ 3 minutes devant l'enseignante ou l'enseignant sur le sujet choisi.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

- Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

- Exposé oral de l'adulte

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

En préparation à l'interaction :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Tous les documents sont en version papier.

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, aucun matériel n'est autorisé.

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

Durant la production orale, seul l'aide-mémoire* de l'adulte est autorisé.

* L'aide-mémoire doit être approuvé par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir en français » et « Produire des textes variés en français (à l'oral) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Les grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

Chaque partie est reprise indépendamment de l'autre.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Présenter un passe-temps et en discuter
FRE-3103-1

Compétence 1 : Interagir en français (60 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
Critère d'évaluation							
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message parfaitement adapté aux éléments de la communication langagière 10	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 8	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 6	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 4	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 2	____/10
	Il livre un message cohérent et adapté aux interventions de l'interlocuteur.	Message : • très cohérent • très bien adapté aux interventions de son interlocuteur 20	Message : • cohérent • bien adapté aux interventions de son interlocuteur 16	Message généralement : • cohérent • adapté aux interventions de son interlocuteur 12	Message : • plus ou moins cohérent • peu adapté aux interventions de son interlocuteur 8	Message : • peu cohérent • très peu adapté aux interventions de son interlocuteur 4	____/20

Compétence 1 : Interagir en français (60 %) (Suite)

Critère d'évaluation \ Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase appliquées correctement 10	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées correctement 8	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées correctement; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension 6	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées correctement; les erreurs nuisent à la compréhension 4	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées correctement; les erreurs nuisent grandement à la compréhension 2	____/10
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte de façon attentionnée, ce qui suscite l'intérêt de son interlocuteur 10	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de son interlocuteur 8	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication 6	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication 4	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication 2	____/10
	Il utilise un vocabulaire simple qui est juste et approprié.	Vocabulaire : • simple • juste • toujours approprié 10	Vocabulaire généralement : • simple • juste • approprié 8	Vocabulaire : • plus ou moins juste • généralement approprié 6	Vocabulaire : • peu juste • plus ou moins approprié 4	Vocabulaire : • très peu juste • peu ou très peu approprié 2	____/10

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : ____/60

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'oral) (40 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
Critère d'évaluation							
3.1 Cohérence du texte	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Message parfaitement adapté aux éléments de la communication langagière 5	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 4	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 3	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 2	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 1	___/5
	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte très bien respectées; message très cohérent et très bien développé 15	Règles de la grammaire du texte généralement bien respectées; message cohérent et bien développé 12	Règles de la grammaire du texte plutôt bien respectées; message plus ou moins cohérent OU plus ou moins développé 9	Règles de la grammaire du texte plus ou moins respectées; message peu cohérent OU peu développé 6	Règles de la grammaire du texte peu respectées; message peu cohérent ET peu développé 3	___/15

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'oral) (40 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critère d'évaluation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase appliquées correctement 10	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées correctement 8	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées correctement ; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension 6	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées correctement ; les erreurs nuisent à la compréhension 4	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliqués correctement ; les erreurs nuisent grandement à la compréhension 2	___/10
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte de façon attentive, ce qui suscite l'intérêt de son interlocuteur 5	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de son interlocuteur 4	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication 3	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication 2	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication 1	___/5
	Il utilise un vocabulaire simple qui est juste et approprié.	Vocabulaire : • simple • juste • toujours approprié 5	Vocabulaire généralement : • simple • juste • approprié 4	Vocabulaire : • plus ou moins juste • généralement approprié 3	Vocabulaire : • peu juste • plus ou moins approprié 2	Vocabulaire : • très peu juste • peu ou très peu approprié 1	___/5

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : ___/40

